



FORÊT VALAIS
WALLISER WALD



Rapport d'activité 2012

Association forestière valaisanne – Walliser Waldwirtschaftsverband



Association forestière valaisanne

C/o Bureau des Métiers, Case postale 141, 1951 Sion
T 027 327 51 15 – **F** 027 327 51 80 – foret@foretvalais.ch
www.foretvalais.ch

Gérer durablement nos forêts, une vision à long terme qui doit tenir compte des fonctions prioritaires de celles-ci...

Les objectifs, au nombre de 11, sont clairement définis dans le document édité par le DETEC sur la politique forestière 2020. Parcourir celui-ci est conseillé à toute personne soucieuse ou intéressée par le futur de nos forêts. Avec 87% de forêts protectrices, avec ses nombreuses voies de communications inter-cantoniales et internationales, avec ses destinations et activités touristiques reconnues et appréciées, avec ses nombreux cours d'eau et réservoirs naturels, avec son climat propice à la biodiversité, le Valais couvre à lui seul l'ensemble des objectifs énumérés. Avec ses pentes difficiles d'accès et peu propices à la mécanisation, avec les changements climatiques modelant ou défigurant son paysage, avec son tourisme d'été et d'hiver sensible aux interdictions et actions entreprises pour la biodiversité, le Valais doit être efficace et consciencieux dans ce qu'il réalise en terme de gestion forestière. Les difficultés économiques, les besoins en énergies renouvelables, la faible valorisation de la matière première et la prudence à respecter dans l'intensité de son exploitation, tant en termes de sécurité que de durabilité, nécessitent des réflexions importantes et un soutien inconditionnel des pouvoirs publics et de la population.



Forêt Valais, votre association, en est la première consciente et travaille en ce sens avec les différents partenaires de cette gestion durable et ses actions sont ciblées.

L'efficacité est un objectif à toujours mieux maîtriser en utilisant les ressources humaines et techniques à disposition, en les renforçant si nécessaire, ou en optimisant leur engagement...

La sécurité n'est pas un objectif en soi, elle est une action permanente à mettre en application et à respecter. La vie humaine n'a pas de prix... et la santé de nos employés est notre préoccupation première.

La gestion des besoins et de l'approvisionnement passe par la connaissance du potentiel disponible et de l'anticipation de la demande. Il est impératif de définir quels sont les outils ou données disponibles, afin d'améliorer l'offre et de répondre aux attentes des utilisateurs et des consommateurs...

Les moyens ne sont pas illimités, mais il est clairement écrit que la Confédération est consciente de l'importance de la forêt pour l'ensemble de la société, l'économie, l'écologie et le climat et qu'elle soutiendra activement la mise en œuvre de la politique forestière en usant de ses ressources financières et de son personnel.

La communication ne doit pas être négligée. D'un côté, la population doit connaître l'ampleur de notre travail et pourquoi ou comment nous le réalisons. D'un autre côté, le politique doit être conscient des besoins nécessaires à une gestion forestière équilibrée et ainsi apporter son soutien dans nos demandes et les décisions qui en découlent. Les actions entreprises nous confortent dans nos interventions que nous nous permettrons de répéter à chaque fois que nous l'estimerons nécessaire tout en respectant le travail des autres.

Nous ne sommes pas infaillibles et il est toujours possible de faire mieux. Nous sommes conscients que les attentes économiques, écologiques et environnementales sont grandes et nous nous engageons pour les respecter au mieux de nos convictions...

Patrick Barman – Président de *Forêt Valais*

Portrait en bref – Forêt Valais

Forêt Valais est l'association faitière des propriétaires de forêts valaisannes. Elle regroupe en son sein les cinq associations forestières régionales et la Fédération des Bourgeoisies.

Fondée en 1996 sous le nom de «CAFOR» (Communauté des associations forestières régionales du Valais), l'association a été rebaptisée «Forêt Valais / Walliser Wald» en 2011.

Le comité se compose de douze membres. Le président est Patrick Barman et la chargée d'affaires Christina Giesch. Calquée sur les régions socio-économiques, notre association représente et défend les intérêts des propriétaires de forêt de notre canton.

Les activités principales de l'association sont la défense des intérêts des propriétaires forestiers valaisans, la formation professionnelle des forestiers-bûcherons, la formation continue du personnel forestier, le conseil et le soutien aux propriétaires forestiers en matière de gestion et marché du bois et la gestion du secrétariat de la Convention collective de travail.

Sommaire

Le mot du président	3
Rétrospective	4
Formation professionnelle	5
Formation continue	8
Communication	9
Gestion forestière	11
Filière bois	12
Convention collective de travail	13
Bilan et compte d'exploitation 2011	14
Tirer à la même corde	15
Organisation	16

L'année 2012 a été marquée par trois évènements qui ont durement touché la forêt valaisanne, notamment dans l'Entremont. Plus de 80 000 m³ ont été renversés, dont une grande partie restera en forêt. 2012 est aussi une année de nouveaux départs: nouvelle loi forestière et nouvelle période de péréquation financière.

Dégâts aux forêts

Impossible de parler de 2012, sans parler des dégâts aux forêts qui ont été notables, même s'ils ne peuvent pas être qualifiés de catastrophiques. La forêt valaisanne, notamment dans l'Entremont, a souffert de trois évènements consécutifs: la neige lourde mi-décembre 2011, de la tempête Andrea en janvier 2012 et finalement du coup de foehn en avril 2012. Ce sont au total plus de 80 000 m³ de bois qui ont été renversés. La solidarité des triages pour faire face à la remise en état doit être relevée ici: les triages les plus touchés ont bénéficié d'un transfert de quota de surfaces à traiter ainsi que de la mise à disposition d'équipes.

Cet évènement a mis en lumière un élément qui avait déjà été intégré dans la loi sur les forêts: la nécessité de mettre un place un système de gestion en cas de catastrophe, afin d'être prêts à faire face à des phénomènes d'ampleur et de gérer des milliers de mètres cubes de bois à terre, sans risquer la vie des hommes et sans pénaliser le marché du bois.

Législation sur les forêts et les dangers naturels

En 2012, la Loi cantonale sur les forêts et les dangers naturels est entrée en vigueur, suivie en janvier 2013 de l'Ordonnance cantonale sur les forêts et les dangers naturels ainsi que du règlement concernant la fonction et les tâches du garde forestier. *Forêt Valais* a été consultée lors de ces élaborations et a fait valoir la position et les intérêts des propriétaires forestiers valaisans.

La loi exige une participation communale aux coûts des soins aux forêts de protection. *Forêt Valais* soutient cette exigence: il est juste que les communes, dont les habitants profitent des prestations de la forêt de protection contribuent aux frais d'entretien. Rappelons, au passage, que des ouvrages techniques coûtent cinq fois plus cher et ne sont pas exempts de frais d'entretien!

Péréquation financière (RPT)

La deuxième période RPT s'étendra de 2012 à 2015. Les mandats de prestation entre Canton et propriétaires forestiers pour les soins aux forêts à fonction de protection spéciale et les mesures en faveur de la biodiversité ont pu être signés. On notera toutefois que le forfait pour le traitement d'un hectare de forêt a été revu à la baisse par rapport à la première période.

Rétrospective de la 17^e AG de Forêt Valais

Le 16 mai 2012 a eu lieu au château de Venthône, près de Sierre, la 17^e assemblée générale de l'association *Forêt Valais*. Fait marquant: en 2011, pour la première fois, le chiffre d'affaires de l'association a dépassé le million.

L'association a eu le plaisir de signer, à cette occasion, avec le Service des forêts et du paysage un mandat de prestation 2012-2015. Le Service confie à *Forêt Valais* différentes tâches dans les domaines de la formation, de la gestion forestière, de la filière bois ainsi que de la promotion du bois.

Le nouveau coordinateur des cours du Haut-Valais, Fredy Zuberbühler de Forst Goms, a été présenté lors de cette 17^e assemblée générale de *Forêt Valais*. Deux nouveaux membres du comité ont été élus à l'unanimité: Olivier Bourdin (Union des forestiers du Valais romand) et Anton Volken (Haut-Valais).

Service civil

Forêt Valais a été agréé comme établissement d'affectation pour des personnes effectuant leur service civil. En 2012, trois civilistes ont pu être engagés pour des périodes allant de quatre à sept mois. L'expérience a été très enrichissante et permet à l'association d'utiliser des compétences d'autres métiers pour faire progresser la cause de la Forêt. Il est prévu d'employer d'autres civilistes en 2013.



La formation professionnelle et continue est l'activité principale de notre association, autant en terme de ressources humaines que de volume financier. En plus des cours interentreprises pour les apprentis forestiers-bûcherons, nous offrons chaque année des cours de formation continue pour le personnel forestier, tous niveaux confondus.

Apprentissage Bas-Valais

Les différents cours interentreprises A, B et C ont été conduits par l'Economie forestière suisse (EFS). Les autres cours sont organisés par *Forêt Valais* avec le soutien des triages.

Dans le Bas-Valais, la collaboration intercantonale est une réalité : en raison des conditions naturelles (pas de feuillus de grande taille, peu de débardage au tracteur), une partie des cours ne peut pas être organisée dans notre canton. Ainsi, nos apprentis suivent des cours dans d'autres régions et, en contrepartie, nous accueillons dans d'autres occasions des apprentis romands pour des cours ou des stages.

Cours interentreprise	Lieu	Dates
Cours A (bûcheronnage 1)	Bevaix	10-21 décembre 2012
Cours B (bûcheronnage 2)	Estavayer	14-25 janvier 2013
Cours C (débardage)	Collombey-Troistorrents	15-26 octobre 2012
Cours D1 (sylviculture)	Mayoux	07-18 mai 2012
Cours D2 (sylviculture de montagne)	Val d'Illiciez-Champéry	7-17 août 2012
Cours E (génie forestier)	Liddes	20-29 juin 2012
Cours F1 (premier secours)	Sion	20 avril 2012
Cours F2 (premier secours 2)	Orsières	11 octobre 2012
Examens fin première	Nendaz	18-19 juin 2012
Examens finaux	Nendaz	31 mai-01 juin 2012 / 11-21 juin 2012

Apprentissage Haut-Valais

Les apprentis forestiers-bûcherons du Haut-Valais fréquentent, avec leurs collègues bernois, le centre de formation professionnelle à Interlaken. Une grande partie des cours interentreprises, ainsi que les examens finaux sont organisés dans le canton de Berne. Les cours de bûcheronnage (cours A et B) sont conduits par l'Economie forestière Suisse et le cours de débardage au câble-grue par le centre de formation à Maienfeld (cours C). En plus du programme bernois, *Forêt Valais* organise dans le Haut-Valais une journée de préparation aux examens finaux.

Jusqu'à présent, la formation forestière bernoise était gérée par l'Office cantonal des forêts. Celui-ci a décidé de remettre en 2013 la responsabilité d'organiser les cours interentreprises à l'ORTRA Forêt BE/VS (ORTRA: Organisation du monde du travail). *Forêt Valais* représente les intérêts de la formation valaisanne dans cette organisation. Cette collaboration est bénéfique aux deux cantons: elle permet d'unir leurs forces et ainsi bénéficier d'économie d'échelle et, surtout, de l'assurance de la qualité de la formation.

Cours interentreprise	Lieu	Dates
Cours A (bûcheronnage 1)	Zäziwil	17-28 septembre 2012
Cours B (bûcheronnage 2)	Rothwald	20-31 août 2012
Cours C (débardage)	Maienfeld	27 août-07 septembre 2012
Cours D1 (sylviculture 1)	Hondrich	21-24 mai 2012
Cours D2 (sylviculture de montagne)	Meiringen	18-19 septembre 2012
Cours D3 (sylviculture 2)	Hondrich	29-31 mai 2012
Cours E1 (génie biologique)	Sumiswald Formum	10-12 avril / 16-18 avril 2012
Cours E2 (génie forestier)	Sangerenboden	25-29 juin / 02-06 juillet 2012
Cours G1-G3 (connaissances prof.)	Rütiplötsch	29 février 2012
Cours F (premier secours)	Goldau	07-08 mai 2012
Préparation aux examens	Naters	01 juin 2012
Examens finaux	Spiez / Wimmis	13 mai-02 avril 2012 / 12-22 juin 2012

Praticien forestier AFP

A partir de l'année scolaire 2013/2014, les premiers contrats de formation en tant que praticiens forestiers AFP pourront être conclus. D'une durée plus courte (2 ans) que celle de forestier-bûcheron, elle met l'accent sur l'utilisation de méthodes manuelles de récolte assistées à la tronçonneuse, avec comme seconde priorité les soins aux jeunes forêts et aux plantations. Cette formation, moins poussée que celle de forestier-bûcheron, est destinée aux apprenants ayant des faiblesses scolaires, mais de bonnes aptitudes pratiques.

HarmoS

La problématique des apprentis de 15 ans reste entière. Pour rappel : avec l'harmonisation de la scolarité obligatoire (HarmoS), les élèves achèveront le degré secondaire à l'âge de 15 ans. Cette situation est problématique pour plusieurs professions, car les jeunes en dessous de 16 ans ne sont pas autorisés à effectuer des travaux dangereux, même dans le cadre de leur formation. Il est à craindre que, forcés d'attendre une année avant d'entamer leur CFC, nombre de jeunes vont s'orienter vers d'autres professions, moins dangereuses qui leur éviteront de perdre une année. Au niveau suisse, les efforts en 2011 et 2012 se sont focalisés sur la clarification de la situation. A l'avenir, il faudra chercher des solutions pour créer un « pont » entre la fin de la scolarité obligatoire et le début de l'apprentissage.

Fonds de formation professionnelle – Forêt

ORTRA Forêt Suisse a créé en 2009 un Fonds de formation professionnel – Forêt (FFP-Forêt). Le FFP-Forêt a pour but de co-financer les cours interentreprises, certains cours de formation continue ainsi que les activités de l'ORTRA Forêt Suisse. Jusqu'à présent, quelques cantons disposant d'un fonds cantonal de la formation professionnelle étaient exemptés de la contribution au FFP-Forêt. Certaines tâches bénéficient toutefois à l'ensemble des cantons, comme par exemple la création d'une filière de praticiens forestiers ou encore la révision de la formation des contre-maîtres forestiers. De ce fait, l'ORTRA Forêt Suisse a fait déclarer le FFP-Forêt de force obligatoire pour l'ensemble de la Suisse. En conséquence, les triages et entreprises forestières valaisannes sont appelés à contribuer au FFP-Forêt dès 2012 pour les tâches qui ne sont pas couvertes par le Fonds cantonal de la formation professionnelle. Concrètement, cela signifie qu'il faut contribuer aux activités de l'ORTRA (ordonnances et plans de formation) ainsi que verser un soutien aux élèves gardes-forestiers à Lyss. Afin de réduire la facture des triages, l'encaissement de la contribution sera fait au travers de *Forêt Valais*.



Your Challenge – Salon des métiers 2012

Entre le 6 et le 11 mars 2012, près de 19000 visiteurs de tout le canton du Valais ont visité le salon des métiers «Your Challenge» à Martigny. Pour la troisième fois, *Forêt Valais* a participé au salon des métiers à Martigny afin d'informer les jeunes intéressés sur les différents métiers forestiers.

Notre stand était une réussite : beaucoup de jeunes et d'adultes sont venus observer de tout près – et même quelque fois toucher – les petits copeaux de bois. La hauteur du stand était impressionnante et les tronçonneuses ont fait battre le cœur de nombreux garçons. Les élèves s'intéressaient à l'apprentissage du métier de forestier-bûcheron, posaient des questions passionnantes, partageaient leurs propres expériences et se montraient ouverts à la discussion. Le DVD avec le témoignage de 11 apprentis forestiers-bûcherons concernant leur profession a été très apprécié. Beaucoup de personnes se sont arrêtées pour écouter ces entretiens.

ORTRA Forêt Suisse

La chargée d'affaires de *Forêt Valais* a été mandatée par ses collègues romands pour représenter la Romandie auprès de l'ORTRA Forêt Suisse. Dans un premier temps, les romands n'ont pu obtenir qu'un siège avec voix consultative, mais nous entendons devenir membre à part entière. L'ORTRA Forêt Suisse est l'organe responsable de la coordination de la formation professionnelle forestière en Suisse, d'élaboration des plans de formation aux niveaux des AFP, CFC et brevets. Il est probable qu'à l'avenir *Forêt Valais* sera amenée à se constituer d'une manière plus formelle en «ORTRA» pour les tâches liées à la formation des apprentis afin de respecter les exigences légales en la matière.



Forêt Valais organise chaque année les cours de formation continue pour le personnel forestier. Nous sommes toujours intéressés par votre opinion et nous sommes à l'écoute de vos souhaits en matière de formation continue. Les professions forestières ont l'avenir pour elles et par conséquent, nous faisons tout pour répondre aux besoins de nos divers partenaires

Formation continue – Bas-Valais

L'année 2012 a été une bonne année pour la formation continue dans le Valais romand, avec huit cours organisés. Deux cours ont attiré particulièrement du monde: le cours «Fit for Work» et le cours concernant le transport de matières dangereuses. Ces deux cours ont été reprogrammés en 2013 en raison de la forte demande.

Cours	Lieu	Dates	Nb de participants	Organisation
Mieux communiquer	Bex	27.01.12	12	FV / CFPF
Création de places de jeux	Sierre	20.04.12	8	FV / CFPF
Elagage et taille des arbres d'ornement	Sion	04.05.12	10	FV / CFPF
Débitage et mise en valeur du bois	Martigny	13.09.12	15	FV
Tâches du formateur en entreprise	Martigny	08.11.12	13	FV
Trépieds	Liddes	15.06.12	5	FV
Fit for Work	Sion	28.06 / 07.12.12	27	FV / SUVA
Transport de matières dangereuses	Martigny	05.09.12	21	FV / ASTAG

FV = Forêt Valais / CFPF = Centre de formation professionnelle forestière

Formation continue – Haut-Valais

En raison de la vacance du poste de coordinateur des cours, début 2012, dans le Haut-Valais, seuls 4 cours de formation continue ont pu avoir lieu cette année-là. En effet, un cours nécessite plusieurs mois de préparation. Ainsi tous les efforts du nouveau coordinateur étaient consacrés à la préparation de la session de formation continue 2013.

Cours	Lieu	Dates	Nb de participants	Organisation
Abattages spéciaux	Visp	05.-07.03.12	5	FV / EFS
Visite du triage Bonaduz (GR)	Bonaduz	19.10.12	13	FV
Cours de premier secours	Rothwald	15.-16.02.12	4	FV / EFS
Journée des formateurs	Hondrich	03.05.12	16	Service des forêts BE

Le cours au sujet des abattages spéciaux offert par Economie forestière suisse (EFS) connaît toujours un grand succès. Il s'agit d'effectuer un «démontage», pièce par pièce, de grands arbres proches des habitations et des routes. Dans le cadre de la nouvelle collaboration, avec l'association des propriétaires forestiers des Grisons (SELVA), les gardes forestiers haut-valaisans ont pu visiter le triage de Bonaduz qui avait reçu une distinction pour sa gestion exemplaire.



L'année 2012 a été une année placée sous le signe de la communication pour Forêt Valais. Un collaborateur temporaire a prêté main forte dans ce domaine et a permis de construire un solide réseau de contact avec les médias valaisans.

Objectifs de communication 2012

Les actions de communication en 2012 avaient pour but de sensibiliser la population et les autorités à l'importance de la forêt protectrice et à la nécessité d'entretenir ces forêts. Plusieurs actions de communication ont été conduites dans ce sens. Les plus importantes sont présentées ci-dessous. Vous pouvez également retrouver la liste intégrale des actions sur notre site internet sous www.foretvalais.ch sous Association / Communication.

Dégâts

Durant l'hiver et le printemps 2012, Forêt Valais a amplement communiqué sur les dégâts en forêt dus à la neige lourde de mi-décembre 2011, de la tempête Andrea de janvier 2012 et du coup de foehn en avril 2012. En tout, près de 80 000 m³ de bois se sont trouvés par terre. Voici quelques exemples d'articles sur ces événements. Le 21 février un reportage a été réalisé par Canal9/Kanal9 dans lequel Egger Konrad, garde forestier de Loèche, présentait les dégâts dus à la neige lourde. Patrick Barman, président Forêt Valais, a été l'invité de Rhône FM pour une émission sur les dégâts dans les forêts valaisannes. Christina Theler, garde forestier du triage Massa, a donné une interview à la Radio Rottu Oberwallis sur les dégâts de la tempête Andrea. Un article du *Nouvelliste* en mai 2012 rendait hommage à la solidarité des triages qui ont volé au secours de Bagnes, fortement touché par ces tempêtes.

Journée internationale de la forêt

A l'occasion de la journée internationale de la forêt, l'association Forêt Valais a rappelé l'importance des soins aux forêts de protection afin d'assurer la stabilité des peuplements. Il faut noter que les coupes de bois qui sont réalisées aujourd'hui ont davantage pour but d'assurer la stabilité des peuplements forestiers que de produire du bois. En effet, depuis les années 1980, le prix de la vente des bois ne suffit plus à couvrir les frais de l'entretien de la forêt, la rendant ainsi dépendante des contributions publiques. Au rythme actuel, il faut 70 ans pour que l'équipe forestière revienne dans une même forêt. Même pour un canton montagnard, ce laps de temps est trop long. Il faudrait intensifier les soins pour assurer l'effet protecteur de la forêt.



Incendie de Viège

Le 26 avril 2011, au-dessus de la route cantonale de Viège et d'Eyholz, près de 110 ha de forêt protectrice partaient en fumée. Un an après, Forêt Valais fit le point de la situation avec Alban Brigger, ingénieur forestier de l'arrondissement du Haut-Valais. Quelques jours après la disparition de ces arbres, des laves torrentielles se sont épanchées jusqu'au pied des premières habitations. Pour pallier à l'absence de la forêt, il a fallu recourir à des moyens techniques lourds (filets contre les laves torrentielles, digues...) et coûteux: 4,4 millions de francs, alors que l'entretien de la forêt aurait coûté 5-10 fois moins.



Conférence de presse du 27 avril 2012

Le 27 avril, Forêt Valais organisait une conférence de presse à Sion avec la collaboration du Service des forêts et du paysage, et de Lignum Suisse. A l'occasion de la conférence de presse, le Service des forêts et du paysage a renouvelé sa Convention avec l'association Forêt Valais et Lignum Suisse a remis à Forêt Valais la gestion du «Certificat d'Origine bois Suisse» pour les propriétaires forestiers du canton. Nous avons pu compter sur la présence de Jacques Melly, conseiller d'Etat, Mme Evelyn Poehler, directrice du certificat d'origine bois Suisse – Lignum et M. Patrick Barman, président de Forêt Valais.



Forêt Valais au Grand Conseil

Le mardi 11 septembre 2012, *Forêt Valais* était présent au Grand Conseil et a offert aux 263 députés, députés suppléants et conseillers d'Etat des certificats pour de jeunes arbres. Ces derniers ont, par la suite, été plantés dans la forêt au-dessus de la route cantonale à Viège, qui a été victime des flammes en avril 2011.

Avec cette action, l'association forestière des propriétaires de forêts valaisans, *Forêt Valais*, souhaitait sensibiliser les députés à l'importance des forêts protectrices avec une exposition sur le thème « Sans forêt... pas de Valais ». La fonction de protection de la forêt est essentielle pour notre canton, mais ne doit pas occulter les autres. L'exposition a rappelé toutes les fonctions que remplit la forêt : Son rôle pour le tourisme en tant qu'élément du paysage, son rôle biologique et comme réservoir d'eau : près de 40% de l'eau potable est issu de la forêt. Son rôle économique non négligeable : la filière bois représente environ 3200 postes équivalent plein temps, souvent décentralisés. Finalement, la forêt est un espace de loisirs et de détente de plus en plus prisé.

L'exposition conclut : « investissons dans la forêt valaisanne, car... les Valaisans aiment leur forêt! »

Newsletter

L'association *Forêt Valais* envoie à intervalles irréguliers une newsletter à un nombre croissant d'abonnés. Au travers de cet outil, d'importantes informations sur les activités de l'association et des cours de formation continue sont transmises ainsi que des informations d'organisations partenaires relayées. Les archives de nos newsletters sont consultables sur notre site. Un simple clic vous permet de vous inscrire et de vous tenir au courant de nos activités.



Une des tâches de Forêt Valais est de proposer à ses membres des outils administratifs, de planification et de gestion forestière adaptés au contexte valaisan. Elle recherche et transmet des informations sur les innovations dans ces domaines.

Planification

En 2012 un outil, basé sur un tableur excel, a été élaboré et mis à disposition des triages. Cet outil permet de planifier les coupes en forêts à fonction de protection spéciale pour la période RPT-2. La volonté était de créer quelque chose de simple et d'accessible. Le formulaire pour entrer les données se base sur le formulaire de décompte de l'Etat, afin d'éviter des doublons. Le formulaire est muni de tableaux de bords annuels et quadri-annuels (pour la période RPT-2) permettant de visualiser les chiffres clefs de ces exploitations. Au fur et à mesure que les coupes sont réalisées, les décomptes peuvent remplacer les prévisions. Ainsi les chiffres clefs s'affinent peu à peu et permettent un proche suivi des opérations.

Certification

En Suisse, la certification FSC et PEFC est généralement réalisée au travers de groupes de certification. En 2012, quatre triages haut-valaisans ont été nouvellement certifiés au travers du groupe de certification de l'association d'économie forestière du canton des Grisons, SELVA. Les triages du Valais romand certifiés l'étaient au travers du groupe de La Forestière. Les cantons romands ont décidé d'unir leurs forces et de fonder, le 5 mars 2013, une Association romande pour la certification des forêts. *Forêt Valais* en assume la première présidence. Au sein de cette association, plus de 440 propriétaires publics et privés, ainsi qu'environ 110 000 ha de forêts certifiées sont réunis. Ces collaborations intercantionales permettent de créer des synergies, d'améliorer la qualité de gestion de ces forêts et de simplifier la procédure tout en réduisant les frais par la centralisation de la gestion des groupes.

Transport de matières dangereuses

La législation nationale et internationale concernant le transport de matières dangereuses est très volumineuse et seules quelques prescriptions concernent le travail en forêt. *Forêt Valais* a synthétisé les textes législatifs pertinents dans un mémento «transport de matières dangereuses». Ce document contient des informations sur les quantités autorisées, la nature de l'opérateur de transport, des exemptions et des conseils pour la protection individuelle. En outre ce dossier contient un modèle de feuille de transport, ainsi qu'une fiche d'information en cas d'accident avec les règles les plus importantes. Ce mémento est disponible sur notre site internet.

TVA : séances d'information

Le 3 mai 2012, *Forêt Valais* a organisé une série de trois séances d'information sur le thème «TVA dans l'économie forestière». M. Christian Widauer du bureau Widauer & partner, et M. Daniel Boss d'Economie forestière suisse en étaient les orateurs. La première séance, à Viège, a été conduite en allemand, les deux autres, à Martigny et à Sion, ont été tenues en français. Au total 35 personnes ont assisté à cette information. M. Widauer a démontré que dans la majorité des cas, il était plus avantageux financièrement que les triages forestiers se soumettent volontairement à la TVA pour les exploitations forestières.



Activités 2013

En 2013, il est prévu de réaliser deux séances d'information à l'intention des propriétaires et gestionnaires de forêt. La première, en juin, présentera les résultats du Réseau d'exploitations forestières (REF) et permettra de situer la performance des triages forestiers valaisans par rapport à la moyenne des triages alpins. La seconde traitera de la gestion de carrière. En effet, on constate que beaucoup de forestiers-bûcherons quittent la profession et sont amenés à se réorienter. Cette soirée dressera la problématique et proposera des pistes pour améliorer la situation.

Outre les séances d'information, le soutien pour la réalisation de plan de gestion, l'amélioration de l'outil de planification et l'installation de logiciels de système d'information géographique seront au menu de 2013.

Les prix du bois de sciage résineux a chuté de Frs. 15.-/m³ à Frs. 20.-/m³ entre 2010 et 2012. La concurrence avec les produits finis et semi-finis en provenance de l'étranger devient de plus en plus rude. C'est l'ensemble de la filière bois en Suisse qui en pâtit.

Valorisation des branches

Une étude sur la valorisation des branches a démontré qu'actuellement en Valais quelque 140 000 m³ de branches sont laissées en forêt. 35 000 m³ de branches en bordure de desserte représentent la fraction avec le plus grand potentiel de valorisation. Les branches peuvent être valorisées énergétiquement ou sous forme de plaquettes de couverture dans les parcs et jardins. Pour les autres surfaces boisées où les branches ne peuvent être laissées sur place, le déchetage des branches s'avère être la solution la plus judicieuse.

Sur l'ensemble du Valais, l'inventaire des systèmes de chauffage en activité relève que la consommation de copeaux s'élève à 42 130 m³, dont 3 700 m³ proviennent de plaquettes forestières de branches et sont brûlées principalement par Calorabois à St-Maurice (1 500 m³), à Morgins (1 200 m³) et à Brig-Glis (500 m³). Toutefois, plusieurs projets de chaudières à bois sont en prévision et nécessiteront pas moins de 54 450 m³ de copeaux dont 12 400 m³ de plaquettes forestières issues de branches.

Flux des bois

Fin 2012, *Forêt Valais* a conduit une étude sur les flux du bois en Valais ainsi que les besoins des scieurs. Les principaux résultats montrent que la production et l'utilisation du bois est différente d'une région à l'autre du Valais. Ainsi, 74% du bois vendu par les triages dans le Bas-Valais est du bois de service alors que la proportion de bois de service atteint 58% dans le Valais Central et seulement 42% dans le Haut-Valais. Pour ce qui est de la destination du bois valaisan, ce dernier reste pour 73% en Valais alors que 26% est vendu ailleurs en Suisse et moins de 1% a été vendu en Italie et en Autriche. Là encore ces résultats diffèrent d'une région à l'autre, le Bas-Valais vendant 22% du bois au travers de la Forestière. Le Haut-Valais est la région vendant le plus de bois à l'étranger, mais cette proportion ne s'élève qu'à 3% du bois vendu en Haut-Valais. Il s'agit des triages ayant des frontières communes avec d'autres pays. Par rapport aux besoins des scieurs, il ressort que ces derniers achètent la majorité de leur bois en Valais et que le bois acheté à l'extérieur l'est souvent sous forme de bois long qui est rare dans le canton. Finalement, le bois vendu en Valais est très majoritairement vendu à des scieurs, ce qui crée une interdépendance forte et démontre l'importance de la communication et la compréhension entre ces deux corps de métiers.

Label COBS

Le traitement des forêts suisses se démarque de celui des pays environnants. Pour cette raison, Lignum Suisse a développé le « Certificat d'origine bois Suisse » (COBS). Ce label permet aux consommateurs de savoir qu'un produit se compose d'au moins 80% de bois suisse (100% de bois suisse dans le cas de bois rond). *Forêt Valais* gère ce label pour les propriétaires et triages forestiers valaisans afin qu'ils puissent vendre leur bois avec ce label. Ils formeront ainsi le premier maillon de cette chaîne de traçabilité qui s'étendra de la forêt valaisanne au consommateur final à travers scieries, menuiseries et charpenteries. A ce jour 75% des propriétaires forestiers valaisans ont adopté le label. Il reste encore à motiver la filière bois du canton pour compléter cette chaîne et offrir des produits en bois suisse et valaisan.

Bois d'énergie suisse – antenne romande

Forêt Valais est présent dans le comité de pilotage chargé de monter une structure romande. Fin 2012, un chargé d'affaires a pu être nommé. Il s'agit en 2013 d'établir un programme d'activité et de définir des priorités pour promouvoir le bois énergie en Suisse romande.

Activités 2013

Un projet s'intéressera aux coûts de bâtiments construits avec du bois suisse. Des maisons individuelles, des immeubles et des halles en bois, construits récemment seront recalculés afin de définir la plus-value, s'ils avaient été construits en bois suisse. De plus, cette étude déterminera les difficultés (disponibilité, délai...) pour réaliser de telles constructions. Finalement, elle dressera un catalogue d'arguments en faveur de constructions en bois suisse à l'intention des communes et des particuliers.



Pour harmoniser les conditions de travail de l'économie forestière valaisanne, Forêt Valais a conclu avec les associations des employés et des entreprises forestières valaisannes une Convention collective de travail (CCT). Il s'agit de l'unique CCT de l'économie forestière déclarée de force obligatoire en Suisse.

Renouvellement de la CCT

L'actuelle CCT est encore en vigueur jusqu'à fin juin 2013. Les partenaires sociaux ont travaillé tout au long de l'année 2012 pour mettre en forme la 7^e CCT de l'économie forestière valaisanne. Elle amène quelques petites nouveautés. Notamment, les conditions d'assurances en cas d'accident et de maladie ont été uniformisées. Sans pouvoir prétendre à un véritable congé parental, un jour supplémentaire a tout de même été accordé lors de la naissance de son enfant. Les catégories de salaire ont été revues afin de mieux valoriser les spécialisations. Finalement, la CCT a subi un «toiletage» pour la débarrasser d'articles inutiles ou redondants.

La 7^e CCT a pu être signée en février 2013. Elle sera valable de juillet 2013 à fin juin 2018. Le processus pour la déclarer de force obligatoire est en cours.

Fit for Work

Une étude menée en 2011 dans le cadre de la Convention collective de travail de l'Economie forestière avait démontré qu'une très grande partie des forestiers-bûcherons en Valais quitte la profession avant 40 ans. Une situation bien inquiétante tant pour les patrons que pour les concernés. Plusieurs raisons expliquent cette situation : le fait qu'un certain nombre de contrats soient saisonniers, mais c'est surtout la pénibilité du travail et ses conséquences sur la santé qui ont été mis en cause. L'étude a notamment mis en avant l'engagement physique important du collaborateur, qui s'apparente à celui d'un sportif.

Pour cette raison, les partenaires sociaux ont élaboré un programme en faveur de la santé des travailleurs qui est pris en charge pour moitié par les fonds paritaires et pour l'autre moitié par les employeurs.

La première des actions consiste en un cours de formation continue intitulé «Fit for Work». En 2012, ce cours a été conduit deux fois en français et deux autres sessions sont déjà prévues en 2013 (une fois en allemand et une fois en français). Les objectifs de ce cours sont de mieux connaître les maladies professionnelles, notamment au niveau du dos, de savoir comment s'habiller et se nourrir en relation avec le travail effectué et de savoir faire des exercices qui permettent de garder une certaine souplesse et de renforcer les muscles antagonistes.

Activités 2013

Dans le cadre des actions en faveur de la santé des travailleurs, un programme de bilans médico-sportifs a été mis en place. Ces derniers permettent à l'employé de faire le point sur sa santé et de savoir ce qu'il peut entreprendre pour l'améliorer. Ces bilans sont confidentiels et destinés aux employés forestiers. Entre 50 et 70 personnes devraient être ainsi testées en 2013; le programme complet s'étendant sur 5 ans pour permettre idéalement à l'ensemble du personnel forestier d'y participer. Ces tests seront réalisés par la clinique de réadaptation SUVA de Sion. Ils comportent des tests médicaux (bilans sanguins, ECG de repos) et des tests d'endurance (volume d'oxygène, force des bras, jambes et tronc). Il s'agit d'une première dans le monde forestier suisse!



Charges		Comptes 2012	Budget 2012
		Doit (Fr.)	Doit (Fr.)
1	Activités générales	320 094.35	372 000.00
1.1	Frais secrétariat et compta / admin.	29 029.30	25 000.00
1.2	Salaires et frais	219 772.90	253 000.00
1.3	Charges sociales	57 539.35	80 000.00
1.4	Frais de séance et représentation	13 752.80	14 000.00
2	Projets	479 799.50	594 500.00
2.1	Formation professionnelle	363 593.85	470 000.00
2.2	Formation continue	25 508.10	60 000.00
2.3	Your Challenge	5 816.55	12 500.00
2.4	FFP-Forêt	11 025.00	12 000.00
2.5	Projets divers	63 856.00	30 000.00
2.6	Antenne Haut-Valais	10 000.00	10 000.00
3	Divers	66 799.50	85 000.00
3.1	Cotisations, dons	63 947.00	70 000.00
3.2	TVA, impôts	0.00	10 000.00
3.3	Site internet / matériel d'information	2 316.70	4 000.00
3.4	Divers	535.80	1 000.00
3.5	Attribution provision formation	40 000.00	
3.6	Attribution prov. manifestations	20 000.00	
3.7	Attribution prov. projets divers	110 000.00	
TOTAL CHARGES		1 036 693.35	1 051 500.00
Produits		Comptes 2012	Budget 2012
		Avoir (Fr.)	Avoir (Fr.)
1	Activités générales	408 372.40	420 000.00
1.1	Forfait de l'Etat	240 000.00	240 000.00
1.2	Cotisations des associations	168 372.40	180 000.00
2	Projets	621 495.25	595 000.00
2.1	Subvention formation	502 913.70	510 000.00
2.2	Finance de cours	83 700.05	60 000.00
2.3	Fonds Valais Romand	3 000.00	3 000.00
2.4	FFP-Forêt	0.00	12 000.00
2.5	Projet certification	2 000.00	2 000.00
2.6	Projet divers	29 881.50	8 000.00
3	Divers	31 967.40	36 500.00
3.1	Commission paritaire	29 071.20	23 000.00
3.2	Produits divers	2 805.50	500.00
3.3	Dissolution réserves	0.00	13 000.00
3.4	Intérêts et produits des titres	90.70	
TOTAL PRODUITS		1 061 835.05	1 051 500.00
BÉNÉFICE / PERTE		25 141.70	
TOTAL DE L'EXERCICE		1 061 835.05	1 051 500.00
Bilan 2012		Actif (Fr.)	Passif (Fr.)
Actifs			
Compte BCV (T 0839.80.65)		158 632.50	
Administration fédérale des contributions		97.85	
Compte d'attente		-3 679.80	
Actifs transitoires		544 563.50	
Passifs			
Provision financement formation			164 000.00
Provision manifestations diverses			70 000.00
Provision divers projets			197 000.00
Passifs transitoires			196 844.85
Fortune / Capital			71 769.20
TOTAL ACTIFS ET PASSIFS		699 614.05	674 472.35
BÉNÉFICE / PERTE			25 141.70
TOTAL BILAN		699 614.05	699 614.05

Le prix du bois rond a chuté de plus de 20% entre 2010 et 2012, péjorant ainsi le résultat financier des coupes de bois qui de déficitaires, deviennent très déficitaires. Avec les contraintes topographiques du canton et les fortes exigences légales, elles ne pourraient avoir lieu sans aides financières.

Nous ne naviguons pas en eaux calmes ces dernières années. Notre bois est soumis à forte concurrence par les produits bois finis ou semi-finis en provenance de l'étranger. Concurrence plus rude encore depuis la mi-2011 en raison du franc fort. Il faut préciser que la filière bois suisse ne combat pas à armes égales : plutôt composée de petites et de moyennes entreprises, elle n'a pas bénéficié des mêmes soutiens que ses consœurs européennes.

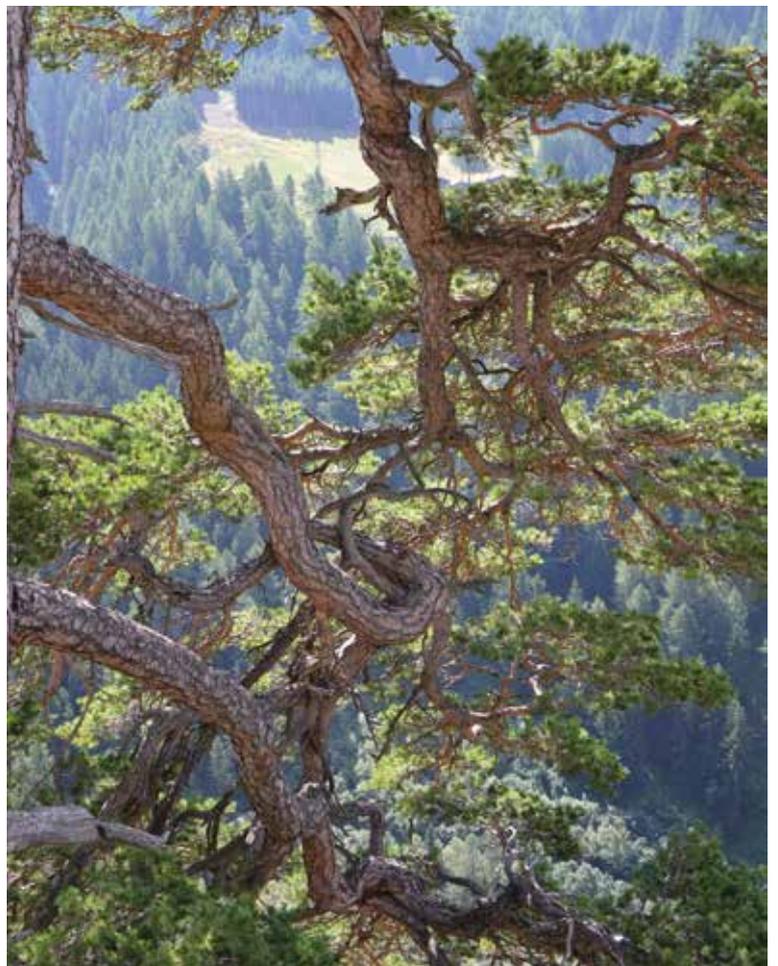
Que serait la gestion forestière sans la filière bois ? Il est vrai que la forêt est multifonctionnelle, mais celui qui soigne la forêt – que ce soit pour la stabilité, la sécurité, le paysage ou pour promouvoir la biodiversité – récolte du bois. Ce bois est un matériau indigène, écologique et renouvelable qui stocke du CO₂. Il mériterait d'être encore plus promu comme matériau de substitution et être payé à son prix juste.

Il y a un peu moins de 300 personnes employées en forêt dans le canton et, peut-être, deux dizaines au Service des forêts et du paysage ainsi que dans les bureaux privés. En voyant plus large, il y a environ 3 200 personnes – chiffre en régression – employées dans la filière bois, de la scierie au charpentier en passant par les menuisiers. Ce n'est pas négligeable, mais c'est peu. Trop peu, en tout cas, pour dépenser de l'énergie en querelles de clochers. Pour avoir une chance de s'affirmer face à des industries plus puissantes, il est essentiel de serrer nos rangs et de tirer à la même corde !

Merci aux présidents et gestionnaires des triages forestiers. Votre collaboration précieuse nous permet d'avancer !
Merci aux triages d'avoir été solidaires avec ceux qui ont été durement touchés par les tempêtes : votre exemple est à suivre !

Christina Giesch

Chargée d'affaires Forêt Valais / Walliser Wald



Délégués

Nom	Organisation / fonction
BARMAN Patrick	Monthey / St-Maurice, président <i>Forêt Valais</i>
SCHMID Gerhard	OWV, vice-président <i>Forêt Valais</i>
GRAND Adalbert	FBV, membre du comité <i>Forêt Valais</i>
JULIER Franz-Joseph	OWV, membre du comité <i>Forêt Valais</i>
BELLWALD Andreas	OWV, délégué
BELLWALD Siegfried	OWV, délégué
BRUNNER Jean-Claude	OWV, délégué
MEYER Martin	OWV, délégué
VOLKEN Anton	OWV, membre du comité <i>Forêt Valais</i>
CRETOL VALMAGGIA Bénédicte	FBV, membre du comité <i>Forêt Valais</i>
MASSEREY Roland	Sierre, membre du comité <i>Forêt Valais</i>
FAVRE Gaby	Sierre, délégué
VOUARDOUX Jacques	Sierre, délégué
SOLLIARD Serge	Sion, membre du comité <i>Forêt Valais</i>
DAYER Marielle	Sion, délégué
FOURNIER Philippe	Sion, délégué
GUIGOZ Valérie	Martigny, membre du comité <i>Forêt Valais</i>
GAILLARD Jean-Michel	Martigny, délégué
VOUTAZ Lucien	Martigny, délégué
DUBOSSON Oscar	Monthey / St-Maurice, délégué
TURIN Olivier	Monthey / St-Maurice, membre du comité <i>Forêt Valais</i>
LOCHER Raphael	Contrôleur des comptes
REBSTEIN Vincent	Contrôleur des comptes

Collaborateurs de *Forêt Valais / Walliser Wald*

Christina Giesch, chargée d'affaires

Nicole Perruchoud, secrétaire

Fredy Zuberbühler, coordinateur de la formation du Haut-Valais

Jean Christe, coordinateur de la formation du Valais romand (jusqu'au 30.11.2012)

François Vaudan, coordinateur de la formation du Valais romand ad intérim

Cédric Jacot, Marvin Fux et Sébastien Lettry, les civilistes

